

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL A L'ATTENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL 16 AVRIL 2016-31 DECEMBRE 2017

Madame la Présidente
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 95 bis de la Loi du 25 septembre 1980 sur les Communes, le Conseil communal a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport de gestion pour la période du 16 avril 2016 au 31 décembre 2017 .

1. Activités du Conseil communal :

Gestion: Dans le cadre de la nouvelle législature le Conseil communal s' est vu remettre les affaires par son prédécesseur le 26 avril 2016. Ensuite de quoi il s' est réuni en :

- 17 séances ordinaires (PV n°15 à 31)
- 7 séances extraordinaires au titre de la préparation du budget, du plan de législature, d'étude de dossiers

Les conseillers ont tous suivi les formations cantonales pour les élus dans les matières relevant de leur dicastère.

Ils ont été présents :

- dans les séances de commission et/ou de comité en lien avec leur dicastère respectif
- dans les assemblées générales en qualité de délégués pour notre commune.

Les premières séances ordinaires ont été aussi consacrées, au sein du Conseil communal à :

- définir le domaine propre à chaque dicastère et à la répartition entre les conseillers des dicastères.
- la création des commissions (AES, Culturelle et Loisir, construction, urbanisme)
- nommer les conseillers pour les représentations et délégations communales

Le Conseil communal a

- élaboré le Règlement du Conseil communal Le 23.05.2016 le CC a adopté : le règlement communal sur la perception des émoluments administratifs
- élaboré le règlement scolaire présenté à la séance du Conseil Général
- établi le budget 2017

Des décisions du conseil communal il sera relevé

- le cadre des dépenses par décision en date 18.07.2016 : toute dépense supérieure à Frs 5000,00 devra faire l'objet d'un appel d'offres.

Représentation : Le Conseil communal a

- visité les infrastructures de la commune le 06.2016
- organisé l'apéritif avec les membres des commissions, la réception des nouveaux citoyens (majorité et nouveaux habitants), le repas des aînés
- participé aux festivités des sociétés locales sportives, culturelles, musicales.

2. Activités par dicastères : Présenté par chaque conseiller

Dicastère 1 : Administration générale, Finances, personnel, communication

Administration générale : Suivi avec le chef de l'administration Monsieur Christophe Burri, Madame Bugnon secrétaire, Madame Claudine Joye, secrétaire.

Suivi des finances avec Monsieur Christophe Burri

Suivi des débiteurs avec Madame Annelise Haumont.

Personnel : Evaluation annuelle du personnel communal

Finances : Préparation du budget 2017

Dicastère 2 : Aménagement du territoire et construction, Service du feu

Construction : Notre commune se développe toujours à un rythme soutenu avec notamment la construction d'un nombre conséquent d'immeubles locatifs.

De nombreuses demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire nécessitant l'examen de la conformité formelle et matérielle de la demande ont été traitées. La commune est l'autorité de décision pour les projets soumis à la procédure simplifiée. Là également, nous avons été fortement sollicités pour les contrôles des aspects formels mais aussi de la conformité des projets aux dispositions légales et réglementaires.

La commission des constructions s'est réunie une fois par mois afin de préavisier les demandes de permis. Elle a été également régulièrement sollicitée pour le contrôle des travaux qui consiste à comparer les travaux effectués sur le terrain avec le permis ou pour veiller au respect des règles de droit public applicables au domaine de la construction.

Aménagement du territoire : Le projet d'extension de l'entreprise Bossy Céréales nécessitant de mettre une surface de 10'000 m² en zone d'activités a retenu toute notre attention. L'incendie qui a ravagé les locaux du moulin dans la nuit du 20 au 21 août a tout remis en question.

La commission d'aménagement et d'énergie s'est réunie à deux reprises en 2016. La première séance a eu pour but de répartir les tâches et de rappeler le rôle de la commission. Une deuxième séance a eu lieu en novembre avec pour objectif de faire le point sur les dossiers en cours, en particulier l'éclairage public.

A noter également les procédures en cours devant la commission d'expropriation avec des demandes d'indemnité faisant suite à la réduction de surfaces en zone à bâtir lors de la révision du PAL en 2013.

Service du feu : Plusieurs événements ont marqué notre corps de sapeurs-pompiers durant l'année 2016. Une journée « portes ouvertes » a été organisée le 4 juin. Le 8

octobre, notre corps de sapeurs-pompiers a fait l'objet d'une inspection générale en présence du Préfet.

Cette année 2016 a été marquée également par l'important sinistre qui a ravagé l'entreprise Bossy Céréales la nuit du 20/21 août. Cet incendie a démontré les capacités et l'engagement sans faille de nos sapeurs-pompiers. A relever également la fuite de gaz à Mannens suite à un accident routier nécessitant l'évacuation des habitants du quartier le lundi 19 septembre.

Dicastère 3 : Bâtiments communaux, Agriculture

Liste des principaux sujets traités en 2016.

| Sujets | Actions | Détails | Satuts |
|---|---|---|--|
| Frigo AES | Remplacement | NA | Terminé. |
| Hangars Brügger | Etude et analyse de la nécessité d'acquérir cet objet. | Projet non viable financièrement et au niveau utilité. | Décision définitive à prendre |
| Parcelles CFF. | Tractations. Ente-autre, acte notarial « out of range » revu. | Nombreuses contraintes mise à jour. Conventions non reçues. Obligation de clôturer (Non inclus dans le budget accepté par l'AC de 2015). A-t-on besoin de ces surfaces ? | En cours. Le C.C. décidera si la Commune achète ou pas car le budget alloué Fr. 70'000.- est largement insuffisant. |
| Parking P+R (CFF). | Tractations. Horodateur. Alimentation électrique. Sécurisation. | Nombreuses contraintes mises à jour. Conventions en attente. | Conventions en attente. |
| Antenne GSM-R (CFF). | Tractations. Implantation définie. | Nombreuses contraintes mises à jour avec les CFF | Conventions en attente. |
| Infiltrations salle ACT. | Budgétée Fr. 40'000.- Coûts effectifs environ Fr. 37'000.- moins part assurance. | Délais respectés | Travaux terminés. Part assurance non reçue. |
| Rédaction cahier de charge Concierge. | Fait. | Finalisé. Accepté par les Concierges. | En phase de validation par le C.C. |
| Rédaction règlement de location des bâtiments communaux, avec Camille Bavaud. | Fait. | A peaufiner. Tarifs. Ayant-droits aux dons. | En phase de validation. |
| | | | |
| Evaluation des bâtiments. | Fait | Evalués à environ Fr. 2.9M à vérifier | En cours |
| | | | |
| Rénovation du Centre Sportif. | Analyse sommaire | Evalué à Fr. 1.5M | En stand-by. |

Dicastère 4 : Enseignement et formation. Activités parascolaires

Collaboration avec la Responsable d'établissement (RE) : Interlocuteur de la RE dans la gestion quotidienne de l'école par des séances de travail régulières et par la gestion des questions de la compétence du conseil communal

Commission parascolaire : Présidence et collaboration avec la Commission parascolaire chargée de gérer les questions de transport scolaire, de gestion comptable et de secrétariat de l'école.

Règlement scolaire communal : Mise en œuvre de la nouvelle loi scolaire :

- Elaboration et défense du règlement scolaire communal
- Participation à des réunions d'information sur la nouvelle loi scolaire en particulier en ce qui concerne le conseil des parents

Accueil extra-scolaire (AES)

- Interlocuteur de l'AES auprès du Conseil communal ; discussion et recherche de solutions dans la gestion quotidienne
- Mise en place et présidence de la Commission AES chargée de faire des propositions pour la reprise de l'AES par la commune.

Les Lutins : Participation à l'assemblée générale des Lutins

Association d'accueil familial de jour du district de la Broye (mamans de jour)
Interlocuteur de l'Association d'accueil familial de jour auprès du CC et représentant de la commune au sein du Comité de cette association

Bibliothèque (Biremont) : Interface conseil communal – bibliothèque-Interface école et la Biremont

Projet de centralisation des écoles travail en commun entre le dicastère 4 et le dicastère 3 pour les bâtiments, en cours

Dicastère 5 : Santé publique - Affaires sociales. Culture et loisirs

Santé publique

ORCOC

L'ORCOC est une Organisation Régionale des Communes de la Basse-Broye pour la conduite en cas de catastrophe dont la présidence est assumée par la commune de Belmont-Broye. La commune de Montagny est liée à cette organisation par convention. Après le sinistre BOSSY, une analyse approfondie des buts et des activités de cette organisation a été menée et a fait l'objet d'une séance d'information à laquelle ont participé le conseil communal, l'administration communale, les responsables des pompiers et de la voirie.

Défibrillateurs

L'examen d'une à mise à disposition de défibrillateurs et l'organisation de leur utilisation pour l'ensemble de la population et des villages de la commune se sont avérées compliquées. Une solution « à minima » a été proposée au corps des sapeurs-pompiers, soit l'intégration dans son dispositif d'un défibrillateur et la formation nécessaire pour utilisation en cas d'intervention.

Personnes âgées

Repas et cadeaux des aînés

Le repas des aînés ainsi que la remise des cadeaux de fin d'année aux personnes domiciliées dans la commune, âgées de plus de 75 ans n'ayant pas pu participer au repas ont été organisés conformément à la tradition. Ces actions ont été très appréciées par les personnes concernées.

Appartements adaptés

Le besoin en appartements adaptés dans notre commune est réel et est encouragé par la politique cantonale Seniors+. Deux promoteurs immobiliers ont été approchés lesquels ont manifesté un vif intérêt pour la couverture de ces besoins. Ils en tiendront compte dans leurs projets de construction futures et se sont engagés à tenir au courant la commune de l'avancement des dossiers. Les discussions se poursuivent.

Commission de bâtisse Les Fauvettes

Le représentant de la commune a participé à toutes les séances. La commission de bâtisse s'est réunie régulièrement afin d'assurer la réalisation du nouveau bâtiment dans les délais et dans les limites budgétaires. Malgré la complexité et l'envergure de la construction comme aussi les nombreuses entreprises impliquées dans cette réalisation, la fin des travaux ne devrait connaître aucune difficulté majeure. La restauration des bâtiments existants suivra la mise en service du nouveau bâtiment prévue pour mi-fin mai 2017.

Comité de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale de la Broye

Malgré le rythme soutenu, toutes les séances ont été suivies activement et attentivement. Le comité s'est particulièrement préoccupés des problèmes suivants :

- la réorganisation des soins à domicile ;
- le contrôle de la construction et de la rénovation de l'EMS Les Fauvettes ;
- l'avancement du projet de rénovation de l'EMS Les Mouettes ;
- du libre-passage des résidents entre les EMS de la Broye fribourgeoise et vaudoise ;
- de la collaboration entre le HIB et les EMS
- des budgets et compte de l'association des communes.

Les changements résultant des dernières élections préfectorale et cantonale ne devraient pas entraver la bon fonctionnement du comité. Les défis à relever en 2017

avec des conséquences financières lourdes pour les communes restent nombreux et importants.

Jeunesse

Accueil des jeunes citoyens-nes

Les jeunes citoyens-nes (18 ans durant l'année 2016) ont été accueillis-es comme le veut la tradition établie depuis plusieurs années. Cette rencontre entre autorités communales et nouveaux citoyens est un moment fort pour le futur de notre commune et est toujours aussi apprécié par tous les participants.

Arbres de mes 7 ans

En parfaite collaboration avec le service de la voirie et forestier cantonal, les élèves de la classe concernée ont été invité à participer à cette évènement traditionnel initié en son temps par feu le conseiller communal Jean-Daniel Francey. Ce moment « nature » a été suivi d'une collation offerte aux enfants dans le cadre de la Torée organisée par l'Association des Amis de la Tour de Montagny.

Sport

Football

La convention entre la commune et le FC Montagny relative à l'utilisation et l'entretien des terrains de football a été révisée à la satisfaction de chacune des parties. Elle a permis certaines clarifications des responsabilités matérielles et financières. Cette convention révisée est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Installations sportives extérieures

L'étude pour de nouvelles installations sportives extérieures entreprise par le FC Montagny, la FSG et le SHC Montagny Hurricanes avec le concours de RealSport Group a été reprise d'un commun accord par la commune. Cette idée a été transformée en projet et intégrée au plan de législature 2016 – 2021. Le développement de ce projet se poursuivra d'entente entre la commune et les sociétés sportives concernées. Une organisation plus formelle sera mise sur pied en temps opportun.

Culture et loisirs

Accueil des nouveaux habitants

Le Conseil communal a organisé l'accueil des nouveaux habitants sur le site de la Tour en collaboration de l'Association des Amis de la Tour de Montagny lors de sa traditionnelle Brisolée d'octobre. Bien que seule une faible proportion des nouveaux habitants ait répondu à l'invitation, cette manifestation n'en demeure pas moins intéressante pour une bonne et rapide intégration. La conjonction de la Brisolée et de l'accueil des nouveaux habitants semble être la formule idoine pour favoriser le mieux-vivre dans notre commune.

Commission « Culture et loisirs »

Ladite commission est composée des personnes proposées par les divers groupes de citoyens représentés au Conseil général. Elle a établi un programme d'activité et de manifestations figurant au calendrier des manifestations des sociétés communales. Gageons que ses efforts soient couronnés de succès et que la population soutiendra ses initiatives par une nombreuse participation aux évènements proposés.

Tour de Montagny

Sur proposition du Conseil communal dans le cadre du budget 2017, le Conseil général a accordé une participation financière de 40'000 francs à la Fondation Général de Gady pour la sauvegarde de la Tour de Montagny afin de participer substantiellement à la dernière étape des travaux de sauvegarde. Par cette contribution. Les Autorités communales ont confirmé leur attachement à ses ruines qui en font l'emblème de la commune et leur intérêt pour la protection des sites historiques.

Sociétés communales

USL

Le Conseil communal s'est impliqué activement à trouver une solution au profond dilemme dans lequel l'USL était plongée. Après plusieurs réunions avec le comité, proposition a été faite à l'assemblée général de dissoudre cette organisation. Cette proposition a été entérinée à l'unanimité des sociétés présentes à l'assemblée générale. Il en résulte une reprise de certaines activités par le Conseil communal ainsi que la tenue de réunions bisannuelles permettant ainsi un dialogue constructif entre le Conseil communal et les sociétés.

Dons, subventions, subsides

Dans le but de clarifier la procédure pour l'inscription au budget annuel de dons, subsides et subventions les directives internes au Conseil communal ont été revues. Un projet a été déposé devant le Conseil communal. L'adoption de ce document n'interviendra que lorsque la nouvelle version du règlement sur l'utilisation de la salle polyvalente et les abris PC sera également soumise au Conseil communal.

Dicastère 6 . Travaux publics, Routes Cimetières-Voirie

Le 05.09.2017 nouvelle organisation de la Voirie

Après une période d'observation de ce service, réorganisation de la voirie, nomination d'un chef d'exploitation, redistribution du rôle de chaque personne avec une hiérarchie bien définie.

Résultats nette améliorations et suivi des travaux, pas de tâches en attente, satisfaction globale des collaborateurs et motivation de chacun à tirer à la même corde.

Le dossier de l'arrêt de bus à Cousset et du passage piétons est en cours d'étude

Dicastère 7 : Protection et aménagement de l'environnement. Réseaux d'eau
STEP. Justice et Police

Travaux MLV

La réfection des canalisations de l'eau potable et la mise en séparatif des eaux claires et usées de la rue Centrale de Montagny-la-Ville, depuis le haut de la route de la Route des Parchys jusqu'au début du Chemin de la Cabuche a été réalisé de mars à décembre 2016. Ces travaux initialement prévus en deux étapes ont été réalisés finalement en une seule. Une économie substantielle de 284'000.- a été réalisée du fait que le gravier du coffre de la route a pu être réutilisé. Env. 70% des propriétaires longeant la route principale en ont profités pour raccorder leur maison en séparatif. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Implénia, sous la responsabilité du bureau

d'ingénieurs RIBI SA. Au printemps 2017, la pose d'un revêtement phonique va être réalisée par le canton.

PIEP

Dans le cadre du Plan des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP), la commune a mandaté le bureau RIBI pour réaliser cette étude. L'étude est terminée et le projet est en cours de validation au canton. Les travaux nécessaires suite à cette étude seront échelonnés sur les prochaines années.

STEP REG

Depuis 2010, un projet intercantonal (Fribourg-Vaud) d'une STEP régionale est en cours. Celle-ci a pour but de réunir tous les villages raccordés aux huit STEP concernées, soit Chevroux, Corcelles, Corserey, Montagny, Payerne, Torny, AGMV et AIPG. Dans ce cadre, un Comité de Pilotage (COPIL) réunissant un membre de chaque commune ou association possédant une STEP concernée a été créé en 2015. Plusieurs commissions au sein du COPIL ont été également créées (financière, technique, juridique...) Le COPIL collabore étroitement avec le bureau d'étude CFA à Payerne qui a été désigné comme Bureau Aide au Maître d'ouvrage (BAMO). Le COPIL se réunit depuis environ une fois par mois.

Travaux les Parchys

Suite au refus de l'assemblée communale de décembre 2015 de l'investissement de la reprise et la réfection de la conduite des eaux claires à la route de L'Etriva une solution de remplacement devait impérativement être trouvée afin de soulager la conduite actuelle qui est en limite de capacité mais également afin de pouvoir raccorder les nouvelles constructions prévues en haut du quartier. Cette solution a été proposée et acceptée par le CG lors de l'assemblée des budgets 2017 qui s'est déroulée en décembre 2016.

Micro sans fil

Afin de remplacer les actuels micros sans fil ayant fait leur temps et appartenant à l'USL, la commune a souhaité acquérir 4 nouveaux micros sans fils, mais également 2 micros cravates et 2 micros serre-tête afin de pouvoir répondre non seulement aux exigences OFCOM en matière HF, mais également aux besoins lors de lotos, assemblées ou autres manifestations ayant besoin d'utiliser de genre d'appareils. Pour ceci, le CC a proposé en assemblée des budgets 2017, l'acquisition de ce matériel qui a été accepté. Cette nouvelle installation devrait être fonctionnelle d'ici fin avril 2017.

Radio pompiers

Pour faciliter le travail des pompiers, mais également pour la sécurité de ceux-ci, une demande d'acquisition de système de communication pour la PR (protection respiratoire) a été demandée par le corps des sapeurs pompiers. Ce système Savox Ostéomicrophone/mono oreillette n'était pas ou difficilement adaptable sur les radios actuelles du corps de sapeurs-pompiers. De plus, les radios ayant déjà un certain âge, il a été décidé par le CC de proposer l'acquisition d'un nouveau système radio complet, soit 10 radios avec monophones, 15 systèmes audio Ostéomicrophone et 2 garnitures Noise-com pour environnement bruyant. Cet investissement a été accepté par le CG au budget 2017.

Conclusions :

La rédaction du rapport de gestion pour ces premiers six mois de législature est pour le Conseil communal un premier exercice :

Il s'est d'abord attaché à dresser un état des lieux sur des dossiers déjà ouverts où à ouvrir .

Puis il s'est attelé à sa première mission qui est la gestion quotidienne de la commune avec objectif d'une gestion suivie et rigoureuse des affaires communales

Pour ce faire

- Chaque conseiller s'est fortement investi dans son dicastère sur les dossiers dont il a la responsabilité
- La recherche de collégialité dans les décisions à prendre a été recherchée

Six mois d'exercice pour permettre au Conseil communal de passer à la seconde étape et d'avoir une vision d'avenir développée dans le cadre du plan de législature et le plan financier

Le conseil communal, au terme de ce rapport de gestion, sollicite que vous l'approuviez.

Le Conseil communal